



Partager les richesses
c'est taxer les profits,
pas notre niveau de vie

Retraites

amplifions la mobilisation jusqu'au retrait !

La très forte mobilisation du 24 juin a franchi un saut qualitatif dans la construction du rapport de forces nécessaire pour obtenir le retrait de ce projet de loi.

Malgré les deux millions de manifestant-e-s dans les rues, malgré l'importance des arrêts de travail dans le secteur privé, malgré les grèves très massives dans le secteur public, malgré l'opposition de la majorité de la population, le gouvernement continue à faire la sourde oreille. Le Ministre du travail reste « droit dans ses bottes ». Comme son ancien mentor Alain Juppé en 1995, il méprise grévistes, manifestant-e-s et population, et rabâche ses arguments pour sa contre-réforme pour que la population « la comprenne mieux »... En 1995, la grève reconductible, les manifestations renouvelées, ont fait céder Juppé !

Les manifestant-e-s du 24 juin et l'ensemble de la population ont déjà très bien compris l'injustice de ce projet de loi qui pénalisera particulièrement les salarié-e-s les plus défavorisé-e-s, les moins bien payé-e-s, les plus précarisé-e-s, et notamment les femmes et les jeunes générations.

Cette « réforme » de **tous** les régimes s'inscrit dans un plan de rigueur imposé par les marchés financiers et voulu par le FMI :

- **allongement de la durée de cotisation**, alors que la moyenne des salariés ne cotisent que 37,5 ans aujourd'hui, et 37 ans demain (selon le COR) : la conséquence sera une nouvelle baisse des pensions !
- **relèvement de deux ans de l'âge légal de départ**, alors que la majorité des salarié-e-s n'a plus d'emploi avant d'atteindre 59 ans. Pour eux, ce sera 2 ans de plus au chômage. Pour la minorité qui pourra se maintenir péniblement au travail, ce sera un emploi non disponible pour un jeune plus longtemps au chômage !
- **report de 2 ans de l'âge annulant la décote** : pour la plupart, ce sera 10% de moins sur la pension (2 ans de décote supplémentaire).
- **pour les fonctionnaires (et des régimes spéciaux) augmentation en 10 ans de la cotisation salariale de 34,4%, soit baisse des salaires.**
- **pour les femmes**, dont la pension est déjà de seulement 62% de celle des hommes : après la réduction des maigres compensations par une majoration de la durée de cotisation pour le privé et le public, voici la suppression du départ anticipé pour les fonctionnaires ayant eu 3 enfants !
- **la pénibilité est niée**, le dossier de presse du gouvernement dit : « les salariés doivent être physiquement usés au moment de leur départ en retraite » !

Toutes ces mesures ont pour objectif d'aggraver le partage, déjà inégal, de la richesse produite entre le capital et le travail. Le gouvernement a clairement choisi son camp, celui d'une minorité de privilégiés. Contrairement à ce que dit le gouvernement leur contre-réforme n'est pas inéluctable, il est tout à fait possible de financer notre système de retraites par répartition en maintenant les 60 ans, et en revenant sur les réformes précédentes.

Ce projet de loi doit être retiré et des négociations doivent s'engager mais pour une réforme des retraites qui ne baisse pas le niveau des pensions, qui n'allonge pas le temps passé au travail.

Pour cela, les salarié-e-s doivent continuer à exprimer leur détermination.

Continuons à préparer le rapport de force nécessaire pour faire céder le gouvernement, c'est-à-dire la grève générale.

La mobilisation continue pendant l'été et, dès la rentrée lors du démarrage du débat parlementaire, nous accélérerons la construction de ce rapport de force dans l'unité la plus large.

Solidaires appelle tous les salarié-e-s, les retraité-e-s, les jeunes... :

- à participer aux initiatives intersyndicales du 13 juillet qui se dérouleront sur tout le territoire
- à renforcer les collectifs unitaires, dans les entreprises et les localités, pour construire un mouvement dans la durée
- à faire grève et à participer fortement aux manifestations intersyndicales du 7 septembre,

Tout l'été, la mobilisation continue ! Dès la rentrée accentuons la pression, et ne la relâchons plus jusqu'au retrait de ce projet de loi réactionnaire !



Partager les richesses
c'est taxer les profits,
pas notre niveau de vie

La très forte mobilisation du 24 juin a franchi un saut qualitatif dans la construction du rapport de forces nécessaire pour obtenir le retrait de ce projet de loi.

Malgré les deux millions de manifestant-e-s dans les rues, malgré l'importance des arrêts de travail dans le secteur privé, malgré les grèves très massives dans le secteur public, malgré l'opposition de la majorité de la population, le gouvernement continue à faire la sourde oreille. Le Ministre du travail reste « droit dans ses bottes ». Comme son ancien mentor Alain Juppé en 1995, il méprise grévistes, manifestant-e-s et population, et rabâche ses arguments pour sa contre-réforme pour que la population « la comprenne mieux »... En 1995, la grève reconductible, les manifestations renouvelées, ont fait céder Juppé !

Les manifestant-e-s du 24 juin et l'ensemble de la population ont déjà très bien compris l'injustice de ce projet de loi qui pénalisera particulièrement les salarié-e-s les plus défavorisé-e-s, les moins bien payé-e-s, les plus précarisé-e-s, et notamment les femmes et les jeunes générations.

Retraites

amplifions la mobilisation jusqu'au retrait !

Solidaires
Union syndicale

Cette « réforme » de tous les régimes s'inscrit dans un plan de rigueur imposé par les marchés financiers et voulu par le FMI :

- **allongement de la durée de cotisation**, alors que la moyenne des salariés ne cotisent que 37,5 ans aujourd'hui, et 37 ans demain (selon le COR) : la conséquence sera une nouvelle baisse des pensions !
- **relèvement de deux ans de l'âge légal de départ**, alors que la majorité des salarié-e-s n'a plus d'emploi avant d'atteindre 59 ans. Pour eux, ce sera 2 ans de plus au chômage. Pour la minorité qui pourra se maintenir péniblement au travail, ce sera un emploi non disponible pour un jeune plus longtemps au chômage !
- **report de 2 ans de l'âge annulant la décote** : pour la plupart, ce sera 10% de moins sur la pension (2 ans de décote supplémentaire).
- **pour les fonctionnaires (et des régimes spéciaux) augmentation en 10 ans de la cotisation salariale de 34,4%, soit baisse des salaires.**
- **pour les femmes**, dont la pension est déjà de seulement 62% de celle des hommes : après la réduction des maigres compensations par une majoration de la durée de cotisation pour le privé et le public, voici la suppression du départ anticipé pour les fonctionnaires ayant eu 3 enfants !
- **la pénibilité est niée**, le dossier de presse du gouvernement dit : « les salariés doivent être physiquement usés au moment de leur départ en retraite » !

Toutes ces mesures ont pour objectif d'aggraver le partage, déjà inégal, de la richesse produite entre le capital et le travail. Le gouvernement a clairement choisi son camp, celui d'une minorité de privilégiés. Contrairement à ce que dit le gouvernement leur contre-réforme n'est pas inéluctable, il est tout à fait possible de financer notre système de retraites par répartition en maintenant les 60 ans, et en revenant sur les réformes précédentes.

Ce projet de loi doit être retiré et des négociations doivent s'engager mais pour une réforme des retraites qui ne baisse pas le niveau des pensions, qui n'allonge pas le temps passé au travail.

Pour cela, les salarié-e-s doivent continuer à exprimer leur détermination.

Continuons à préparer le rapport de force nécessaire pour faire céder le gouvernement, c'est-à-dire la grève générale.

La mobilisation continue pendant l'été et, dès la rentrée lors du démarrage du débat parlementaire, nous accélérerons la construction de ce rapport de force dans l'unité la plus large.

Solidaires appelle tous les salarié-e-s, les retraité-e-s, les jeunes... :

- à participer aux initiatives intersyndicales du 13 juillet qui se dérouleront sur tout le territoire
- à renforcer les collectifs unitaires, dans les entreprises et les localités, pour construire un mouvement dans la durée
- à faire grève et à participer fortement aux manifestations intersyndicales du 7 septembre,

Tout l'été, la mobilisation continue ! Dès la rentrée accentuons la pression, et ne la relâchons plus jusqu'au retrait de ce projet de loi réactionnaire !

Solidaires
Union syndicale

144 Bd de la Villette 75019 Paris	Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org	27 mai 2010
--------------------------------------	--	--	-------------